

Réfection et développement du pavillon de l'île Sainte-Hélène

1 - Description de projet

Projet : JCP0016

Construit entre 1927 et 1931, le pavillon de l'île Sainte-Hélène est un bâtiment de style Art déco situé sur l'île Sainte-Hélène. D'une superficie totale de 7 145 m², le pavillon comporte deux sous-sols, un rez-de-chaussée, un étage et une mezzanine. Ses fondations ont été construites à flanc de roc. Le bâtiment est composé de dalles et de murs en béton et d'un système de poutres et de colonnes en acier. Le toit du pavillon fait partie du tablier de la section 5 du pont Jacques-Cartier.

Au fil des années, de multiples travaux de réfection ont permis d'assurer la pérennité de ce bâtiment de plus de 90 ans. Aujourd'hui, le pavillon montre des signes de dommages nécessitant de nouveaux travaux.

Le présent projet a donc pour objectif de prolonger la durée de vie du pavillon de 75 ans, tout en conservant la fonction principale du bâtiment à titre de tablier d'une section du pont. Le projet prendra également en considération les aspects opérationnel, esthétique, architectural, historique et écosystémique.

Dans le cadre de ce projet, PJCCI aménagera divers systèmes électromécaniques, des bassins de rétention souterrains et des séparateurs hydrodynamiques qui seront jumelés à un réseau d'égouts. Des travaux structuraux sont également prévus, tels que la réparation des murs intérieurs, le remplacement ou la démolition de la dalle de la mezzanine, la mise à niveau des escaliers dans les tours ainsi que diverses réparations de béton et la reconstruction de certaines mosaïques. Enfin, les travaux incluront des aménagements paysagers.

Pour permettre l'exécution de ces travaux sur le pavillon, des entraves à la circulation de courte et de longues durées seront nécessaires. Ces entraves permettront de donner l'espace jugé nécessaire aux entrepreneurs pour la mise en place des installations temporaires ainsi que de conserver une distance sécuritaire entre les travailleurs, ou les équipements, et les usagers du pont durant les travaux.

2 - Avis d'intention

23 octobre 2023 - Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Afin de contribuer à une prise de détermination

éclairée, PJCCI invite le public à formuler des commentaires jusqu'au 30 novembre 2023 sur cette détermination, à l'adresse suivante : edd@pjcci.ca

3 - Fin de la période de consultation

30 novembre 2023

4 - Avis de décision

À venir

Personnes-ressources

Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée
Tania Doucet, chargée d'environnement
1225, Saint-Charles O. Bureau 500
Longueuil (Québec) J4K 0B9
Courriel : edd@pjcci.ca